



BILAN PROFESSIONNEL

Le bilan professionnel consiste dans l'accompagnement d'un salarié dans une démarche de changement de direction professionnelle.

- Analyse des : acquis (professionnels et extra-professionnels), aptitudes, qualités, talents, valeurs, motivations, et aspirations
- Précision et analyse de la nouvelle direction professionnelle
- Elaboration du plan d'actions

Nos conseillers vous aident à bâtir et à réussir le projet professionnel qui correspond à vos aspirations tout en s'inscrivant dans des dynamiques réalistes du marché du travail.

Contact/info : 02 32 18 17 77